

la contradiction entre la pratique de ceux-ci et la théorie de ceux-là est-elle due simplement à ce que, à partir d'un certain moment, l'hyperactivité sécrétoire de la glande s'accompagne d'une élaboration insuffisante ou viciée.

2° Les contre-indications spéciales, absolues ou partielles, se tirent de l'état du cœur (dégénérescence graisseuse), de l'état du rein qui doit permettre l'élimination des déchets organiques, de l'état du foie et des voies digestives dont les altérations, pour peu qu'elles soient prononcées, favorisent la manifestation des accidents du thyroïdisme.

— L'ingestion a remplacé la greffe et les injections sous-cutanées, et est à peu près la seule méthode présentement usitée.

La glande doit être prélevée sur un animal sain (de préférence le mouton), recueillie et conservée aussi aseptiquement que possible. Il vaut mieux l'employer très fraîche. Il est préférable de la faire ingérer au moment des repas comme de la viande crue ordinaire, ou sous forme de petits fragments mélangés au bouillon ou enrobés dans de la poudre de sucre ou de réglisse.

La dose doit être formulée en poids et non en lobes, car le poids d'un lobe peut varier dans la proportion de 1 à 6 grammes.

D'une façon générale, il est prudent de commencer par des quantités peu élevées, afin de tâter la susceptibilité individuelle qui est excessivement variable.

Chez l'adulte on pourra commencer par 0 gr. 50 à 2 grammes par jour; et, suivant l'effet, la dose quotidienne sera maintenue à ce chiffre ou portée à 3 ou 4 grammes. Dès que les symptômes se sont amendés, on cesse progressivement la médication, pour donner ensuite, à intervalles plus ou moins espacés, des doses nécessaires au maintien de l'amélioration (ration d'entretien : 2 grammes tous les 2, 3 ou 5 jours pour le myxœdème; 4 grammes, 2 fois par semaine, pour l'obésité). La médication serait diminuée ou supprimée s'il survenait des phénomènes d'intolérance (instabilité du

pouls, tachycardie, palpitations, céphalée, vomissements, insomnie, fatigue générale, tremblement, etc.).

Il convient de surveiller tout spécialement les malades atteints de lésions rénales, hépatiques ou cardiaques.

Il ne faut pas oublier non plus que les enfants sont spécialement sensibles à la médication thyroïdienne et que, par suite, les doses doivent être soigneusement proportionnées à leur âge.

C'est donc toujours un traitement qu'il ne faut instituer qu'avec précaution et qu'il faut surveiller avec le plus grand soin.

Notons que, d'après Bedart et Mabilie, il suffirait, pour éviter la plupart des accidents qui ont été signalés, d'associer au traitement thyroïdien une préparation arsenicale et, de préférence, la liqueur de Fowler.

On a cherché à remplacer l'usage de la glande elle-même par celui des principes actifs que l'on a isolés au sein de sa sécrétion totale : la thyroïdine de Vermehren; la thyroprotéine de Notkine; la thyro-antitoxine de Fränkel; et surtout l'iodothyryne ou thyroïdine de Baumann, substance insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool et les solutions alcalines, qui contient de l'iode et du phosphore et qui semble dériver de nucléo-albumines. Mais, à l'usage, ces différentes substances ont paru moins efficaces que la glande même. Cependant, d'après Baumann et Roos, N. Critchmaroff, l'iodothyryne exercerait sur les goitres charnus des sujets jeunes une action plus rapide que celle des extraits thyroïdiens et de l'iode.

Il convient maintenant de revenir sur la distinction que nous avons signalée entre la *glande thyroïde* et les *glandes parathyroïdiennes*.

Gley qui s'est occupé le premier de ces glandules leur avait attribué un rôle de suppléance par rapport à la thyroïde proprement dite.

Mais, il semble plutôt résulter des recherches de Vassale et Generali, de Thiroloix, de Langlois etc., que leur sécrétion

aurait un rôle surtout antitoxique, alors que la sécrétion de la glande thyroïde aurait un rôle surtout trophique. L'abolition de la fonction parathyroïdienne provoquerait de la tachycardie, de la dyspnée, des convulsions, des spasmes, une tétanie souvent mortelle ; tandis que la suppression de la fonction thyroïdienne (avec conservation intégrale de la fonction parathyroïdienne) ne donnerait lieu qu'à des convulsions légères, mais entraînerait principalement une diminution des échanges organiques avec abaissement de la température et enfin le développement de la cachexie strumiprive. De la juxtaposition de la glande thyroïde et des glandules parathyroïdes et de l'ablation involontaire de celles-ci dépendraient tous les phénomènes aigus signalés dans les diverses expériences.

A l'appui de cette manière de voir, Moussu aurait obtenu une rapide disparition des accidents convulsifs aigus qui éclatent chez les chiens thyroïdectomisés, par l'injection sous-cutanée et mieux encore intra-veineuse de l'extrait de 12 à 20 glandules parathyroïdiennes, alors que l'injection d'extrait thyroïdien se serait montrée inefficace dans les mêmes conditions. D'autre part, Charrin n'aurait obtenu aucun résultat de l'administration de l'extrait de glandes parathyroïdiennes à 3 malades atteintes de myxœdème et antérieurement améliorées par l'usage de la glande thyroïde.

Thymus. — On sait que cette glande vasculaire sanguine, qui apparaît vers le 3^e mois après la conception, renferme des combinaisons iodées analogues à la thyroïdine, mais sa physiologie et sa pathologie nous sont inconnues. On admet cependant comme probable que sa sécrétion doit jouer un rôle antitoxique par rapport aux poisons que fabrique l'organisme pendant son développement fœtal et durant les premières années qui suivent la naissance. A partir de la 2^e année, en effet, le thymus s'atrophie peu à peu pour être remplacé vers la 10^e année par un simple tissu adipeux plus ou moins abondant. Toutefois on l'a vu persister beaucoup plus longtemps, et il est digne de remarque que sa persistance (accompagnée parfois d'hypertrophie) coïncide alors

fréquemment avec l'atrophie ou l'insuffisance fonctionnelle de la thyroïde.

L'opothérapie thymique a été employée par Mickulicz contre le goitre et lui aurait donné 10 succès sur 11 cas, résultats qui viendraient à l'appui de l'opinion de ceux qui attribuent au thymus une fonction analogue à celle de la glande thyroïde. L'auteur l'a pratiquée sous forme d'ingestion quotidienne de 40 à 45 grammes de thymus de mouton et n'aurait jamais observé de phénomènes toxiques pendant la durée du traitement.

Elle a été employée aussi, sans résultats bien avérés, contre l'atropisie et l'hérédo-syphilis des nouveau-nés. Elle a échoué contre le goitre exophtalmique, la chlorose, les myopathies et la coqueluche.

Il ne paraît pas prouvé que le principe actif de la glande soit primitivement iodé.

Corps pituitaire (hypophyse). — L'observation anatomopathologique a conduit Sarda à dénoncer entre les lésions de cette glande close (transformations fibreuses ou lymphoïdes) et l'acromégalie des rapports qui, sans être constants, seraient très fréquents. Aussi le corps pituitaire a-t-il été employé en ingestion contre cette affection et avec des résultats assez encourageants, puisque la céphalalgie et les paresthésies des mains se seraient trouvées très atténuées (Bruns, Mossé, Mendel, Marinesco, de Cyon, etc.). D'après Livon, il se produirait constamment, à la suite de son absorption, une élévation de la pression vasculaire avec amplitude et ralentissement des pulsations.

Ajoutons que Combe a signalé son hypertrophie dans plusieurs cas d'atrophie de la thyroïde. Ses constatations ont conduit à l'hypothèse d'une suppléance fonctionnelle et d'une analogie de rôle antitoxique entre les deux glandes : l'hypophyse serait apte, comme la thyroïde, à neutraliser les toxines nuisibles au système nerveux.

Lyon a réussi à extraire de la glande une substance exerçant, spécialement sur le pneumogastrique, une action excitante.